COMPLIANCE, AUDIT ET RISQUES

RGPD : distinguer responsable et sous-traitant, contractualiser et contrôler

Le prestataire est qualifié de sous-traitant par habitude alors qu'il détermine lui même une partie des finalités. Ailleurs deux entités se renvoient la responsabilité d'une information à fournir ou d'une demande d'accès. Les contrats reprennent des clauses types sans instructions documentées et les contrôles sur les sous-traitants ne sont jamais réalisés. Ce format court reprend cette qualification à la base. Le participant apprend à déterminer qui décide des finalités et des moyens, en déduit la répartition des obligations entre les parties, puis construit les clauses et les modalités de contrôle qui rendent cette répartition effective.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Délégués à la protection des données juristes acheteurs chefs de projet et responsables de traitements faisant appel à des prestataires.

PRÉREQUIS
Connaissance des principes généraux du RGPD et du registre des traitements.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le rôle de chaque acteur d'un traitement à partir des finalités et des moyens
- Identifier les situations de responsabilité conjointe et leurs conséquences
- Répartir les obligations d'information et de réponse aux demandes de droits
- Rédiger les clauses encadrant une relation de sous-traitance
- Organiser le contrôle des sous-traitants et le traitement d'une violation partagée

03 Programme détaillé

M1 Qualifier les rôles

- Identifier qui décide vraiment
- Détermination des finalités et des moyens comme critère de qualification
- Responsable de traitement sous-traitant et sous-traitant ultérieur
- Situations de responsabilité conjointe et indices permettant de les reconnaître
- Conséquences de la qualification sur les obligations de chacun
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs relations prestataires dont le rôle réel diffère de l'intitulé du contrat.

M2 Contractualiser la relation

- Écrire ce que chacun doit faire
- Contenu du contrat de sous-traitance et instructions documentées
- Encadrement du recours à un sous-traitant ultérieur
- Engagements de sécurité et de confidentialité attendus
- Localisation des données et encadrement des transferts
- Sort des données à la fin de la relation
- Atelier : Chaque participant revoit une clause de sous-traitance et supprime les engagements non vérifiables.

M3 Répartir contrôler et réagir

- Rendre la répartition effective
- Partage des obligations d'information envers les personnes concernées
- Traitement des demandes d'exercice des droits entre les parties
- Tenue du registre côté responsable et côté sous-traitant
- Contrôle des sous-traitants et exploitation des constats
- Gestion d'une violation de données impliquant un prestataire
- Mise en situation : Une violation survenue chez un prestataire est traitée en séance jusqu'à la décision de notification.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr